

ASSOCIATION BELGE DE PATIENTS OBESES

B O L D

BELGISCHE VERENIGING VOOR OBESE PATIENTEN

**Commission européenne
Direction générale de la santé et de la
protection des consommateurs
Unité C4 – Déterminants de la santé**

Bruxelles, le 14 mars 2006

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous la réponse de Bold, association belge de patients obèses au livre vert.

Afin de lutter efficacement contre la surcharge pondérale et l'obésité, Bold recommande :

1. de reconnaître officiellement l'obésité en tant que maladie chronique au niveau européen. Cette reconnaissance permettrait de lutter efficacement contre la stigmatisation dont sont victimes les patients obèses, elle permettrait également une meilleure prise en charge dans les différents Etats membres. L'obésité est reconnue comme maladie chronique depuis 2002 au niveau de l'OMS et depuis 2004 au Portugal. Cette reconnaissance permettrait également de mieux identifier le nombre de décès liés à l'obésité car aucune données n'existe à ce jour. (reconnaître l'obésité en tant que maladie chronique permet à ceux qui en souffrent de ne plus être stigmatisés sur leur aspect physique mais bien de réclamer et d'avoir le droit a une aide appropriée). On a pas honte d'être malade !
2. d'instaurer au sein des Etats membres un dialogue entre les instances officielles d'assurances maladies et Invalidité et les différents acteurs de la santé, dont les équipes multidisciplinaires, afin de mieux prendre en compte les risques de la surcharge pondérale et de l'obésité en termes de Santé publique ;
3. d'informer au mieux, via des campagnes de sensibilisation, les malades et le corps médical sur l'évolution de la maladie tant dans son caractère chronique

qu'épidémiologique en vue d'améliorer durablement le sort des personnes atteintes et de leur permettre d'accéder à une vie normale ;

4. d'inciter les Etats membres à une meilleure prise en charge des patients obèses par la connaissance et la promotion de l'approche multidisciplinaire ;
5. d'inciter les Etats membres à réglementer de manière stricte les publicités « miraculeuses » sur les pertes de poids et exiger plus de clarté quant à l'étiquetage des produits ; ceci afin de mieux informer le consommateur qui bien souvent ne fait pas la différence entre les vrais médicaments et les compléments nutritionnels à effet limité.
6. d'inciter les Etats membres prendre des mesures visant à lutter contre la stigmatisation des patients obèses à tous les stades de l'éducation, la formation et également sur les lieux de travail ;
7. d'appuyer toutes les initiatives et activités visant à adapter les cursus universitaires des médecins et valoriser la nutrition en tant que discipline ;
8. de sensibiliser les milieux éducatifs et les partenaires sociaux afin que l'obésité soit prise en charge au sein des établissements scolaires et des entreprises. Initiative supportée par une défiscalisation des efforts entrepris, par exemple.
9. d'inciter les Etats membres à encourager une alimentation saine dans les écoles et sur les lieux de travail.
10. d'instaurer des normes minimales en ce qui concerne les cours de récréation au sein des établissements scolaires. (Au plus d'espace disponible au plus d'activité physique possible).
11. de revaloriser le programme « sport à l'école » en offrant par exemple en début d'année un sac de sport à chaque élève et de l'équipement sportif aux écoles. Ce sac reprendrait l'équipement minimum (chaussure de sport, short, tee-shirt)
12. de valoriser les marchés. Ceux-ci incitent les gens à marcher, prendre l'air, à faire leurs courses autre part.
13. d'inciter les producteurs de fruits à légumes à investir davantage dans le marketing afin de rendre leurs produits plus attrayants. Créer une brigade des fruits et légumes pour les enfants qui mangent quotidiennement 5 fruits ou légumes
14. de créer le carnet de santé européen : celui-ci, informatisé, reprendrait le compte-rendu de toutes les visites auprès de médecins généralistes, spécialistes, diététicien, psychologue, etc. Il permettrait d'assurer un meilleur suivi du traitement de l'obésité et d'autres maladies.

15. de créer un label européen de nutrition saine sur base de critères diététiques harmonisés.

16. de lancer une journée européenne de l'activité sportive en famille.

Pour Bold, Association Belge des Patients Obèses,

Très cordialement,

Jean-Paul Allonsius
Président
Bold asbl

This paper represents the views of its author on the subject. These views have not been adopted or in any way approved by the Commission and should not be relied upon as a statement of the Commission's or Health & Consumer Protection DG's views. The European Commission does not guarantee the accuracy of the data included in this paper, nor does it accept responsibility for any use made thereof.